

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Asplit® LF Solution

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Asplit® LF Solution

##### Art.-No.

592 0810, 592 0811, 592 0812

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Liants pour de la résine furannique de stratifié

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH  
Rue: Heuweg 4  
Lieu: D-06886 Wittenberg  
Téléphone: +49(0)3491/635-50 Téléfax: +49(0)3491/635-552  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingenheim.de

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Cancérogénicité: Carc. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif par contact cutané.

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

2-furaldéhyde

Alcool furfurylique

##### Mention

Danger

##### d'avertissement:

##### Pictogrammes:



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Asplit® LF Solution

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 2 de 11

#### Mentions de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H312+H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient éthylènediamine(N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]). Peut produire une réaction allergique.
--------	---

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Mélange composé avec additifs comme ci-dessous:

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
98-01-1	2-furaldéhyde			< 35 %
	202-627-7	605-010-00-4	01-2119486861-27	
	Carc. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H351 H331 H301 H312 H315 H319 H335			
98-00-0	Alcool furfurylique			< 5 %
	202-626-1	603-018-00-2	01-2119493965-18	
	Carc. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H331 H312 H302 H319 H335 H373			
1760-24-3	éthylènediamine(N-[3-(triméthoxysilyl)propyl])			< 1 %
	217-164-6		01-2119970215-39	
	Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® LF Solution**

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 3 de 11

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.  
Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

**Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.  
Appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Consulter immédiatement un médecin (ophtalmologue).

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.  
Appeler aussitôt un médecin.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.  
Toxique par ingestion.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Susceptible de provoquer le cancer.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
monoxyde et dioxyde de carbone  
Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Veiller à assurer une aération suffisante.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Asplit® LF Solution

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 4 de 11

Mettre les personnes en sûreté.  
 Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
 Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
 Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
 Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
 Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.  
 Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.  
 Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.  
 Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

##### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

##### Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Liants pour de la résine furannique de stratifié

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
98-00-0	Alcool furfurylique	10	40		VME (8 h)	
98-01-1	Aldéhyde furfurylique	2	8		VLE (15 min)	

##### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
98-01-1	2-Furaldéhyde	Acide furoïque total (/g créatinine)	200 mg/g	Urine	en fin de poste

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® LF Solution**

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 5 de 11

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.  
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

**Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).  
Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, épaisseur de la couche minimum 0,4 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).  
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.  
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)  
Tablier résistant aux solvants. □ (EN 467).

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Brun foncé
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur:	n.d.
------------	------

**Modification d'état**

Point de fusion:	n.d.
------------------	------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 - 200 °C
--	--------------

Point de sublimation:	n.a.
-----------------------	------

Point de ramollissement:	n.d.
--------------------------	------

Point d'éclair:	67 °C DIN EN ISO 2719
-----------------	-----------------------

**Inflammabilité**

solide:	n.a.
---------	------

gaz:	n.a.
------	------

**Dangers d'explosion**

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® LF Solution**

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 6 de 11

Limite inférieure d'explosivité:	2,1 vol. % *)
Limite supérieure d'explosivité:	19,3 vol. % *)
Température d'inflammation:	315 °C *)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	170 °C
<b>Propriétés comburantes</b>	
Non oxyder.	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	~ 1,4 hPa *)
Densité:	1,214 g/cm <sup>3</sup> ISO 2811
Densité apparente:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
n.d.	
Coefficient de partage:	n.d.
Viscosité dynamique:	160 - 240 mPa·s ISO 3219
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.
Densité de vapeur:	n.d.
Taux d'évaporation:	n.d.
Épreuve de séparation du solvant:	n.d.
Teneur en solvant:	< 35 %

**9.2. Autres informations**

\*) 2-furaldéhyde

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.  
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.  
Éviter les températures supérieures à 25°C.

**10.5. Matières incompatibles**

oxydants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.  
En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:  
Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® LF Solution**

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 7 de 11

Monoxyde et Dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxique en cas d'ingestion.  
Nocif par contact cutané.  
Nocif par inhalation.  
Absence de données toxicologiques.

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Contient éthylènediamine(N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]). Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de provoquer le cancer. (2-furaldéhyde ; Alcool furfurylique)  
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (2-furaldéhyde )

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Pollue l'eau.

**Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Asplit® LF Solution

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 8 de 11

#### Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable à l'élimination.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux


#### L'élimination des emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.


Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 2810
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (2-furaldéhyde, Alcool furfurylique)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	6.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	6.1 
Code de classement:	T1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	2
N° danger:	60
Code de restriction concernant les tunnels:	E

#### Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 2810
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (2-furaldéhyde, Alcool furfurylique)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	6.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	6.1 
Code de classement:	T1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1

#### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 2810
--------------------------	---------



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® LF Solution**

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 9 de 11

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (2-Furaldehyde, furfuryl alcohol)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1



Marine polluant: No  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-A, S-A

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 2810

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (2-Furaldehyde, furfuryl alcohol)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 2 L  
Passenger LQ: Y642  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 655  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 663  
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 30 %  
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Prescriptions nationales**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Asplit® LF Solution

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 10 de 11

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

#### Information supplémentaire

Observer les normes pour les produits chimiques interdits.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H312+H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH208	Contient éthylènediamine(N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]). Peut produire une réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Asplit® LF Solution**

Date de révision: 20.11.2019

Code du produit: 00359-1183

Page 11 de 11

actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*